

AVRIL 2021
Numéro 51



DÉVELOPPEMENT DURABLE |
Biodiversité, population
urbaine et périurbaine :
des bénéfices réciproques!



RETOUR EN IMAGES



Madame Marie Deschaud

Janvier / Février

Deux centenaires à l'honneur

Un peu de bonheur dans cette période compliquée pour nos anciens. Un beau bouquet de fleurs offert par la municipalité à Madame Marie Deschaud, Tullinoise, qui a fêté ses 100 ans le 31 janvier 2021.

Des chocolats offerts par la municipalité à Madame Lucienne Sadoine, Tullinoise, qui a fêté ses 100 ans le 8 février 2021.



Madame Lucienne Sadoine

4 février

ZOOM MÉTIERS

La Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan a proposé, le 4 février dernier, une conférence web, en direct depuis la mairie de Tullins, pour échanger sur **les métiers de demain**. Quatre intervenants professionnels issus des secteurs santé, BTP, transport et numérique ont présenté les débouchés existants. Plus de 80 participants ont suivi cette conférence que vous pouvez retrouver en replay sur YouTube : <https://bit.ly/37s50am>



4 février

La Ville de Tullins a lancé son compte Instagram @villedetullins. Déjà présente sur les réseaux sociaux avec une page Facebook Ville de Tullins suivie par 2731 abonnés. Découvrez votre ville autrement. Suivez-nous! Abonnez-vous!

8 mois déjà!

Depuis l'élection fin juin, 8 mois se sont déjà écoulés et il me semble pourtant que c'était hier! Malgré ce contexte de crise sanitaire qui nous touche tous, il n'était pas possible pour nous d'être fatalistes en se cachant derrière cette excuse pour ne pas nous mettre immédiatement au travail, tant les Tullinois étaient en attente de changement.

Avec l'ensemble de mon équipe, nous nous sommes mobilisés dès notre arrivée pour initier nos projets. Je tiens à remercier sincèrement tous les adjoints, les conseillers municipaux délégués et les conseillers municipaux pour leur implication sans faille.

Je tiens à remercier l'ensemble des agents communaux, pour la volonté qu'ils déploient chaque jour pour mener à bien leur mission de service public et améliorer ainsi le quotidien des Tullinois. Leur implication et leur force de proposition sont pour nous, une véritable source d'appui pour « Réveiller cette belle endormie » qu'est devenue au fil des années, la commune de Tullins.

Depuis 8 mois nous avons travaillé sur de nombreux projets qui viennent réveiller notre ville, et que vous découvrirez au fur et à mesure dans le Tullins m@g.

Symbole de notre volonté de faire de Tullins un acteur majeur du développement du territoire, la labellisation « Petites Villes de Demain », s'est concrétisée depuis quelques jours par la signature d'une convention entre l'État, le Département de l'Isère, le Pays Voironnais et la commune pour engager un projet de revivification qui se déroulera sur toute la durée du mandat. Un engagement fort des quatre partenaires majeurs, qui je vous assure, va réveiller notre belle endormie!

2021 est le premier budget définit par notre équipe.

Nous avons souhaité vous le faire partager en toute transparence dans ce Tullins m@g. Toute l'équipe a travaillé pour trouver le bon équilibre entre prudence et ambition.

Prudence, car cette année 2021 sera encore fortement impactée par la crise sanitaire et nous aurons certainement, comme en 2020, des baisses de recettes et des hausses de dépenses.

Ambition, car malgré cette crise sanitaire, nous poursuivons les projets initiés en 2020 auxquels se grefferont de nouveaux projets structurants.

Nous lancerons dès cette année notre Plan Local de Concertation qui sera le préalable à notre volonté d'élargir la participation citoyenne. Il sera détaillé dans un prochain Tullins m@g.

Nous serons au plus proche de nos associations qui dès la fin de la crise sanitaire, après une année blanche, auront besoin d'être soutenues.

2021 sera aussi l'occasion de réaffirmer nos liens avec le Pays Voironnais; 3^e ville en nombre d'habitants, Tullins doit renforcer ses liens avec l'intercommunalité car pour que notre territoire soit fort, il faut que l'ensemble des communes le soit.



Enfin, la perspective des vaccinations permet d'espérer un retour à la vie « normale pour cet été » alors je souhaite sincèrement qu'à Tullins, comme ailleurs nous ayons en tête cet objectif en respectant toujours les gestes barrières car la situation est encore fragile.

Je sais pouvoir compter sur vous et vous pourrez compter sur moi et toute mon équipe pour vous accompagner au quotidien, car c'est sur le terrain, à vos côtés et à votre écoute que nous avancerons ensemble, car plus que jamais, je suis convaincu que « Chacun d'entre nous a un bout de la solution ».

Gérald Cantournet

Maire de Tullins,
Vice-Président du Pays Voironnais
en charge de l'accompagnement
vers l'emploi et l'insertion,
Président de La Maison de l'Emploi
du Pays Voironnais et Sud Grésivaudan
Élu référent « Territoires d'Industrie »

Une information vous manque? Dites-le nous!

par courrier: Mairie - Clos des Chartreux - CS 20058 - 38347 TULLINS cedex
par mail: communication@ville-tullins.fr
sur la page Facebook de la commune www.facebook.com/villetullins

SOMMAIRE

4 - 6

L'ACTU MUNICIPALE

7 - 9

LA VIE DES PÔLES:
BIODIVERSITÉ, POPULATION URBAINE ET PÉRIURBAINE

10

INTERCOMMUNALITÉ

11

À VOTRE SERVICE:
LE SERVICE URBANISME DE LA COMMUNE

12

PLANNING RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE





CIMETIÈRES

Depuis la mi-février, les agents du service des formalités administratives ont commencé un état des lieux dans les cimetières de Tullins et de Fures. De nombreuses concessions sont arrivées à échéance ou sont laissées à l'abandon. Dans ces cas, les agents identifient les concessions avec un affichage spécifique. Les descendants ont alors un an pour se manifester en mairie, procéder aux travaux ou au renouvellement. C'est seulement après ce délai, et sans nouvelles des descendants, que la commune peut lancer la reprise des concessions.

Ce travail de vérification va s'étaler sur plusieurs mois. La mairie pourra alors effectuer la reprise de ces concessions.

BON À SAVOIR :

UN NOUVEAU COLUMBARIUM de douze cases supplémentaires va être construit au cimetière de Tullins.



Quatre agents communaux médaillés



Malgré la crise sanitaire qui limite les rassemblements, la municipalité a souhaité honorer ces agents qui œuvrent au quotidien depuis de nombreuses années dans leurs missions de service public auprès des habitants.

Le 5 mars dernier s'est tenue la remise des médailles de travail aux agents, en petit comité en présence du Maire, d'adjoints, du Directeur Général des Services, du Directeur des Services Techniques et des agents des Services Techniques.

✓ Trois médailles « argent » pour 20 ans de service :

- Serge Pétriment, agent des Services Techniques au Pôle Patrimoine
- Arnaud Protti, chef d'équipe voirie aux Services Techniques *Recrutés à la commune de Tullins le 1^{er} mars 2001.*
- Carine Pattard, auxiliaire de puériculture au Pôle Petite Enfance, *recrutée au CCAS de Tullins le 1^{er} mai 2000.*

✓ Une médaille « vermeil » pour 30 ans de service :

- Agnès Durand, éducatrice de jeunes enfants au Pôle Petite Enfance, *recrutée au CCAS de Tullins le 1^{er} mai 2002.*

EXPRESSION LIBRE

L'expression des groupes politiques représentés au Conseil Municipal. Les textes remis à Tullins m@g sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Groupes de la minorité

POUR TULLINS FURES UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Un budget 2021 très flou

Le budget de notre commune ne nous paraît ni construit ni anticipé. Quelle politique pour les services publics ? Quelle politique culturelle ? Quel impact de la modification des rythmes scolaires ? Autant de questions sans réponse qui montrent un manque de vision et des risques forts de corrections aléatoires en cours d'année.

Le budget investissement est largement consacré à des dépenses courantes. La faible part de subvention nous inquiète, elle conduit à un appel fort à l'emprunt pour peu d'opérations d'envergure, cela interroge pour l'avenir. Malgré nos demandes répétées, aucun

plan pluriannuel d'investissements n'a été élaboré.

Un exemple du manque d'anticipation : le programme de rénovation de l'église a été tronqué sans concertation. La première phase de travaux a été diminuée et aucune planification pour les prochaines années n'est annoncée.

Lors du dernier CM, le retour à un rythme scolaire de 4 jours a été adopté. Nous considérons que c'est une erreur éducative majeure : allonger la journée scolaire des élèves réduit leurs chances de réussite, notamment pour les élèves fragiles.

Nous sommes aussi inquiets de la mise en œuvre trop tardive d'un « Plan Mercredi », à la rentrée 2022, qui obligera une année de transition. Les temps périscolaires s'annoncent difficiles à organiser, notamment l'accueil du mercredi. Nous serons vigilants au maintien de leur qualité éducative à des tarifs abordables.

GRUPE LR, CENTRISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE

Nous sommes heureux de constater que l'arrivée de nouveaux commerces sur Tullins Fures redonne de la lumière à notre commune qui devenait d'une tristesse affligeante. Nous constatons également que d'anciens commerces se transforment en logements, y a-t-il des autorisations particulières pour ces personnes.

La place de parking qui a été supprimée au profit des vélos rue du Général de Gaulle (pour des vélos inexistantes) devrait retrouver sa vraie utilité, une place de parking pour voiture.

Apparemment il nous manque des places de parking, nous constatons que certains se garent le long du trottoir devant la bouche d'incendie toute la nuit.

Nous entendons tous les soirs des scooters aux bruits assourdissants qui circulent au centre-ville malgré le couvre-feu.

Stéphanie Besset



Économie

Site Paraboot: vers une seconde vie... économique!

Un des enjeux majeurs pour la préservation de l'environnement est de limiter au maximum la consommation d'espace tout en continuant à accueillir de nouvelles entreprises.

La requalification d'anciennes friches industrielles devient donc une opportunité à saisir pour répondre à cet enjeu et développer l'attractivité de notre territoire.



Après la présentation d'une étude réalisée par EGIS et sous l'impulsion de la nouvelle municipalité, l'ensemble des partenaires du projet est convaincu que ce site doit conserver son caractère économique.

Le site Paraboot accueillera donc des entreprises et deviendra l'un des acteurs majeurs de la dynamique économique de Tullins et plus largement du Pays Voironnais.

À travers la requalification de ce site historique, la municipalité souhaite développer son attractivité économique, valoriser ce patrimoine industriel de plus de 100 ans, cher aux Tullinois, tout en préservant ce bel espace paysager offert par la Fure qui longe le site.

Un beau projet qui associera économie, patrimoine et environnement et qui offrira une seconde vie à ce quartier emblématique de Fures.

Offrir une seconde vie économique au site Paraboot pourrait donc devenir un projet phare du mandat pour Tullins et pour le Pays Voironnais.

Une réunion de travail s'est tenue en mairie le jeudi 11 février dernier, pour aborder le devenir du site Paraboot de Tullins en présence des services foncier et économique du Pays Voironnais qui sont propriétaires du site, de l'Établissement Public Foncier Local (EPFL), de la Banque des Territoires, du bureau d'ingénierie EGIS autour des élus de Tullins.

Réunion en mairie le 11 février 2021



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

05/01/2021 Eren HASSAN
13/01/2021 Apolline POTE
24/01/2021 Chloé WANGRAWA
06/02/2021 Solan GAILLARD
12/02/2021 Nelly COURENO

MARIAGES

13/02/2021 Alain MILESI et Ghislaine GALLIEN

DÉCÈS

08/01/2021 Yvonne MATHIEU veuve MERLIER
08/01/2021 Marc DERUYFFELAERE
11/01/2021 Asma TSAALBI
13/01/2021 Paulette ANDRÉ veuve IZOARD
21/01/2021 Nausicaa BELOT
27/01/2021 Jean-Claude TARY
01/02/2021 Bernadette VUILLARD veuve DOLÉAC
01/02/2021 Melika DAGHAR épouse SAOUD
03/02/2021 Mohammed MERDJANA
05/02/2021 Frédérique HUMBERT
11/02/2021 Huguette BAYLE veuve MARIE
15/02/2021 Huguette FABRE-CURTAT veuve TREILLARD
17/02/2021 Denise GUGLIELMI épouse GORLIER
18/02/2021 Lidia ALBENTOSA veuve GRANGE
21/02/2021 Joseph PUGLIESI



Les marchés à Tullins

Tullins compte quatre marchés qui ne sont pas forcément tous connus par les Tullinois.



LE MARCHÉ DU SAMEDI MATIN

Il se tient place Docteur Valois, place de l'Église et avenue Pierre Bérégovoy. Aux côtés des étals traditionnels (viande, poisson, fruits et légumes, fromages, traiteurs...) de nouveaux stands se sont récemment installés: bijoux fantaisie, vêtements, fish & chips... La municipalité a par ailleurs organisé un mini-marché de Noël le 19 décembre et un marché spécial «Saint-Valentin» le 13 février. Une façon de dynamiser ce marché et d'en faire un élément d'attractivité de la commune.

LE MARCHÉ DE FURES

Il se tient le mercredi matin, place de la Libération. Aux côtés du traiteur, d'une rôtisserie se tiennent depuis quelques semaines de nouveaux stands dont un beau primeur, un traiteur proposant des plats asiatiques, un fashion truck (camion mode) et bientôt un fromager.

LE MARCHÉ DE GALERNE

Ce marché, qui se tient à la ferme de Galerne, reste un rendez-vous mensuel incontournable (2^e dimanche du mois de 9h à 12h) pour bon nombre de Tullinois qui y trouvent des produits locaux, dans une atmosphère bon enfant. Organisé par l'association des producteurs fermiers de Tullins.

LE MARCHÉ BIO

Il se tient tous les vendredis après-midi sur le haut de la place Jean Jaurès. On y trouve toutes sortes de produits garantis bio: fruits, légumes, viande, pain. Organisé par l'association S.Eau.S Environnement.



ENQUÊTE

Une enquête a été lancée début février auprès de la population pour connaître les usages en matière de fréquentation et d'achat sur les marchés de Tullins. Au total 434 réponses ont été obtenues et analysées. Voici les premiers résultats:

- Les jeunes (moins de 30 ans) et les seniors (plus de 60 ans) fréquentent moins assidûment le marché que la tranche d'âge intermédiaire (30-60 ans).
- 15% de ceux qui fréquentent le marché au moins 2 fois par mois viennent de communes limitrophes: Cras, Morette, La Rivière, Saint-Quentin, Montaud... Les Tullinois quant à eux se rendent volontiers au marché à pied ou à vélo, lorsque la distance le permet.
- Le marché de Fures et le marché bio souffrent d'un déficit de notoriété.
- Les marchés qui fidélisent le plus les clients sont ceux du samedi matin et le marché de Galerne.
- L'idée d'organiser des marchés thématiques (Noël, créateurs, producteurs) est globalement plébiscitée.

Des pistes de travail se dégagent de cette enquête pour mieux répondre aux besoins des habitants. Nous vous en dirons plus à ce sujet dans les prochains mois.

COMMERCES

ÇA BOUGE À TULLINS



DÉMÉNAGEMENTS

- **Coriolis Télécom** se déplace au 4 rue Général de Gaulle (à côté de Frip & New), et quitte l'avenue Bérégovoy.
- **CIMM Immobilier** (Vente) s'est déplacé au 5 avenue Pierre Bérégovoy (anciennement Ets Millon) et quitte la rue Général de Gaulle.

INSTALLATIONS

- **Simone La Foodsterie** propose depuis le 19 février des hamburgers, plats à emporter et épicerie fine au 43 rue Général de Gaulle.

- **Idéal Pneu**, spécialiste en pneumatiques, a démarré son activité mi-mars sur la route de Saint-Quentin (ex-bâtiment Best Drive).
- **Bonheur Fleurs**, fleuriste, s'est installé le 5 mars dans la zone commerciale de Carrefour Market (ancien local d'Ici et Ailleurs).
- **Bel Autos**, achat vente de véhicules (notamment utilitaires) est installé depuis février dans la ZI, 750 avenue du Peuras.
- **Kitchings Fish and chips** vient d'installer son foodtruck sur la commune. Retrouvez-le le samedi matin sur le marché, place de l'Église, et le jeudi matin chez Alpes Rénov'ameublement, route de Saint-Quentin.

Déménagements, installations sur la commune: contacter le service économie en mairie, au 04 76 07 40 03



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Biodiversité, population urbaine et périurbaine : des bénéfices réciproques !

La biodiversité en ville n'est pas un problème mais une solution. L'insertion de la nature dans le milieu urbain est source de bénéfices en termes d'enjeux sociologiques, écologiques et économiques. Elle permet en effet de créer du lien entre générations, de prendre des formes pédagogiques, d'agir sur la santé des habitants et leur cadre de vie, de créer des niches et corridors écologiques et de diminuer la pollution. En 2050, 66% de la population mondiale vivra en zone urbaine ; il est donc impératif de rester «connecté à la nature» ! À Tullins, nous souhaitons agir en ce sens en développant les haies vives, les jardins partagés, les espaces de nature en ville et en supprimant autant que possible les pratiques à risque pour la biodiversité avec des actions «zéro phyto», une lutte naturelle contre les nuisibles... !



LA VIE DES PÔLES

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Implantation de haies vives : un véritable atout urbain !



La commune souhaite également développer **les jardins partagés, les jardins pédagogiques, les « coins de nature » en ville en végétalisant autant que possible les « îlots de chaleur » des zones urbaines.**



Les haies vives régressent depuis des décennies à cause de l'aménagement urbain et du remembrement agricole. Avec elles disparaissent l'ensemble du cortège d'oiseaux, de petits mammifères, d'amphibiens et d'insectes.

La municipalité a pour projet de mettre en place une campagne de plantation de haies vives sur la commune. Le premier chantier de plantation se situe à l'extrémité sud du parc municipal à proximité des jeux pour enfants. Cette haie d'une cinquantaine d'arbustes en complément des arbres déjà existants permettra d'accueillir et de nourrir la petite faune et plus particulièrement les oiseaux dont les chants accompagneront vos promenades bucoliques!

Ces haies vives présentent des atouts notoires en milieu urbain :

- ✓ Fixation du CO₂,
- ✓ Réduction de la chaleur urbaine,
- ✓ Amélioration de la qualité de l'air,
- ✓ Infiltration facilitée des eaux pluviales dans les nappes phréatiques,
- ✓ Préservation du cadre de vie,
- ✓ Accroissement de la biodiversité,
- ✓ Création de lien social.



ZÉRO PHYTO SUR LES ESPACES PUBLICS DE LA COMMUNE : C'EST POSSIBLE !

Grâce à la persévérance et aux efforts de nos services techniques, obtention du label « Communes sans pesticide »

Bien que plus contraignant au niveau des techniques d'entretien, du temps et du nombre de passages, c'est un réel enjeu environnemental et de santé publique que d'atteindre le « zéro pesticide » sur les espaces publics de la commune. Et c'est chose faite !

La démarche a été engagée courant 2019 à l'initiative du service des espaces verts et au final a impliqué l'ensemble des Services Techniques (espaces verts et voirie). Suite à l'arrêt du désherbant sur les voies publiques début 2018, dans les cimetières début 2019 puis l'arrêt des produits de biocontrôle début 2020, les services techniques ont dû s'adapter. Il a fallu s'équiper pour entretenir l'ensemble des espaces verts de la commune ainsi que les 80 km de voirie, les 2,3 ha de terrain stabilisé, les 1,6 ha de cimetière... L'entretien de certains espaces a été confié à des prestataires extérieurs n'utilisant pas de produits phytosanitaires, notamment pour les cimetières. Vous pouvez ainsi désormais voir les agents travailler avec : un désherbeur mécanique, un chalumeau, des outils à main, des débroussailleuses, des outils de brosse... mais oubliez les pulvérisateurs ! Tout un travail a aussi été engagé sur la couverture des sols avec le paillage des massifs, l'utilisation de couvre-sol tels que bruyères, lierres, millepertuis...

Cette démarche implique donc des adaptations tant techniques que sociétales : il faut apprendre à accepter le retour de la nature en ville (sensibilisation et éducation) et désormais penser les aménagements urbains à entretenir en fonction de cette nouvelle gestion des espaces publics (limiter les surfaces en stabilisé ou en gravier, retour à l'herbe et à des zones en gestion raisonnée). Il ne s'agit pas de laisser la végétation envahir la ville mais de la maîtriser de façon raisonnée et écologique. Il en est aussi de la responsabilité de chacun de nous d'entretenir son trottoir et de le faire dorénavant dans le respect de la charte « zéro phyto ».





Un potager de quartier en autogestion : qu'en dites-vous ?

POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ ET CRÉER DU LIEN SOCIAL, LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE METTRE EN PLACE DES BACS À POTAGER DE QUARTIER. CES BACS CONSTITUERONT DES SITES DE JARDINAGE LIBRE OÙ LES HABITANTS DES QUARTIERS CONCERNÉS POURRONT SEMER, PLANTER ET RÉCOLTER LIBREMENT. IL S'AGIT D'UN ESPACE PARTAGÉ OÙ CHACUN POURRA SE RENCONTRER, ÉCHANGER ET PARTAGER SES RÉCOLTES.

Ce printemps 2021 constituera une phase de test pour laquelle nous prévoyons d'installer 4 bacs à potager, dans 4 quartiers différents.

- > Si vous êtes intéressé, il vous suffit de faire une demande collective (au moins 3 personnes de foyers différents par quartier), courant avril afin que vous puissiez jardiner au plus tôt dans la saison! Cette demande devra se faire par mail, à la Mairie à contact@ville-tullins.fr
- > Indiquez le lieu, les personnes intéressées et leur motivation.
- > Les attributions suivront début mai après une rapide étude technique de faisabilité sur les emplacements pouvant recevoir ces bacs.

Préparez vos pelles, râteaux et plantoirs!



PARTICIPEZ à notre concours des potagers urbains en matériaux recyclés!

POTAGER URBAIN ET RECYCLAGE : UN MARIAGE DÉTONNANT!

C'est scientifiquement prouvé! Prendre soin des plantes, c'est aussi prendre soin de sa santé et de la biodiversité. Dans un coin de terrasse, une cour, sur son balcon ou sur une parcelle de terrain, le jardinage est un excellent moyen de se ressourcer à tout âge et dans différents contextes que ce soit chez soi ou au travail.

Créez un jardin potager économique, écologique, original et ludique.

4 catégories ouvertes au concours :

- La catégorie « Apprentis agro'mômes » ouverte aux écoles et aux centres de loisirs
- La catégorie « Jeune pousse » ouverte aux enfants de moins de 12 ans, se présentant en individuel
- La catégorie « Le jardin est dans la boîte » ouverte aux entreprises désireuses de créer de l'émulation autour d'un « projet nature »
- La catégorie « Pas d'âge pour le jardinage » ouverte aux citoyens de plus de 12 ans.

Inscriptions en ligne ouvertes du 5 avril au 9 mai, sur le site de la ville : www.ville-tullins.fr

En savoir +

- ✓ Ce concours vous permettra de gagner des outils de jardinage, des carrés potagers, des nichoirs, des graines, des plants... tout pour préparer sereinement la saison 2022!

LUTTER CONTRE LES MOUSTIQUES SANS PRODUITS CHIMIQUES : UNE VOLONTÉ COMMUNALE!

Les beaux jours font leur apparition et les moustiques aussi! Malgré tous les désagréments causés par ce petit insecte doit-on pour autant accepter des campagnes de démoustication massive à base de produits chimiques? Des moyens de lutte naturelle existent et si chacun veille à mettre en place quelques pratiques astucieuses chez lui, la prolifération des moustiques en sera très nettement diminuée!

MAIS COMMENT FAIRE ?

▲ Agir à la source en ciblant les larves : éviter à tout prix les eaux stagnantes!

→ Veillez à ce que tous les objets laissés à l'extérieur ne puissent devenir des gîtes potentiels (matériel de jardin, jouets d'enfants, soucoupes de plantes, seaux, arrosoirs...). Pensez à curer régulièrement vos gouttières, rigoles, regards d'évacuation afin de faciliter le bon écoulement des eaux.

→ Couvrez hermétiquement les récupérateurs ou réserves d'eau (couverture ou moustiquaire).

→ Entretenez régulièrement piscines et bassins et évacuez l'eau retenue sur les bâches. **Concernant le moustique-tigre, qui officie en journée, ces précautions sont les seules réellement efficaces!**

▲ Attirer les prédateurs!

Favoriser les auxiliaires tels que les chauves-souris, les hirondelles, le martinet, les libellules, les grenouilles ou les poissons comme la gambusie. Concentrons-nous déjà sur le martinet, les chauves-souris et les hirondelles qui sont dans un premier temps les plus simples à attirer...

Pour attirer le martinet au jardin, il est possible d'utiliser des enregistrements de cris de ces oiseaux et/ou d'aménager des nichoirs à l'ombre, dans un espace dégagé mais protégé sous un avant-toit.

La chauve-souris est une espèce protégée et une parfaite alliée de l'homme pour réguler les populations de moustiques et autres insectes nuisibles. Elle aime l'obscurité pour y être discrète et à l'abri d'autres prédateurs d'où l'importance de conserver des zones vierges d'éclairages artificiels. Pour favoriser leur présence, il est aussi possible d'installer des nichoirs.

Les hirondelles sont également des alliées importantes et pour les attirer, il faut éviter de détruire ou de déloger les nids. Vous pouvez aussi installer des nichoirs ou favoriser la construction des nids en leur mettant à disposition de la boue et de la paille.

Dans cette optique la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais a prévu d'installer à l'automne 2021 des nichoirs à chauves-souris et hirondelles sur le territoire du Pays Voironnais. La commune de Tullins en accueillera 4 sur ses bâtiments publics. Une bonne initiative que nous pourrions perpétuer et développer à plus grande échelle sur notre territoire communal.



▲ Repoussez l'assaillant avec des répulsifs naturels : vive les plantes anti-moustiques!

La citronnelle, la menthe, la lavande, la mélisse officinale, le basilic, l'herbe à chat, le souci, le romarin, le géranium odorant, l'ail, sont autant de plantes faciles à cultiver en pot et à placer sur vos terrasses, balcons et rebords de fenêtre. N'oubliez pas aussi les solutions techniques à l'intérieur des maisons comme les moustiquaires ou les répulsifs à ultrason...



QUOI DE NEUF ?

2021 - DES DISPOSITIFS POUR LES JEUNES « 1jeune1solution »

Tous les jeunes de 16 à 25 ans qui cherchent des solutions peuvent se rendre dans la Mission Locale la plus proche de chez eux. Elle leur permettra de faire le point sur leur parcours de vie et les accompagnera dans la définition d'un projet professionnel, notamment grâce à l'utilisation de la boîte à outils délivrée par le plan gouvernemental #1jeune1solution (France Relance).



« Action A'venir »

Tu as entre 16 et 29 ans ?
Tu n'es ni en emploi, ni en formation, ni scolarisé ?
Tu as envie de te remettre en mouvement, de reprendre un rythme mais tu ne sais pas comment t'y prendre ou qui contacter ?

Des solutions sont POSSIBLES avec A'VENIR !
Viens te renseigner : lors de l'un des **CAFÉS INFOS** organisés dans nos locaux à 9h30 (sans inscription).

« La Garantie Jeune »

Vous avez entre 16 et 25 ans et peu ou pas de revenus ?

Vous n'êtes ni scolarisé, ni étudiant, ni en emploi, ni en formation ?

La Garantie Jeunes vous propose un accompagnement qui vous permet d'accéder à votre autonomie professionnelle et financière.



EMPLOI

La Maison de l'Emploi Pays Voironnais et Sud Grésivaudan Pour qui ? Pour quoi ?

Gérald Cantournet, Maire de Tullins, président de la Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan, tenait à partager les initiatives et actions menées par cette structure.

Elle regroupe à la fois un lieu d'accueil pour tous publics, un service d'accompagnement pour les jeunes (la Mission Locale Pays Voironnais-Chartreuse) et pour les salariés (la MIFE Centre Isère), un service d'appui aux TPE et PME pour la gestion de leurs ressources humaines.

« Les jeunes ne seront malheureusement pas épargnés par les conséquences de la crise sanitaire et pourtant nous n'en parlons pas suffisamment. Plus que jamais, la Maison de l'Emploi se mobilise pour les accompagner, alors n'hésitez pas à prendre contact, il y a toujours une solution ! »

Les missions

-26

VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS ?

Vous avez besoin d'aide pour définir votre projet professionnel ?
Vous recherchez un emploi, une formation ?
Vous avez des questions en matière de transport, logement, santé ?

► La Mission Locale vous accompagne.

+26

VOUS AVEZ PLUS DE 26 ANS ?

Vous avez une demande d'orientation, de formation ou d'emploi ?
Vous êtes salarié.e, en recherche d'évolution professionnelle ou de reconversion ?

► La MIFE Centre Isère vous accompagne.

Revenu de Solidarité Active

VOUS ÊTES ALLOCATAIRE DU RSA OU DEMANDEUR D'EMPLOI DE LONGUE DURÉE ?

► Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement renforcé vers l'emploi.



VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE ?

Vous avez besoin de valoriser votre entreprise, de faire connaître vos métiers, d'un accompagnement RH, d'une aide au recrutement ou à la mise en place de formation ?

► Le Pôle Entreprise vous accompagne.



VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI ?

Retrouvez en quelques clics les offres d'emploi sur notre site internet www.emploi.pvsg.org

► Employeurs : déposez directement vos offres.

► Candidats : postulez directement en ligne.



ACCÈS INFORMATIQUE

► Des ordinateurs sont accessibles avec ou sans animateurs pour vos démarches professionnelles dans notre salle Cyberbase.

Des permanences de la Maison de l'Emploi au CCAS de Tullins :

Sur rendez-vous au 04 76 07 40 00 - CCAS

Maison de l'Emploi, 40 rue Mainssioux - 38500 Voiron

04 76 93 17 18 - www.emploi-pvsg.org



Le service Urbanisme de la commune

Ce service est rattaché à la Direction des Services Techniques. Il est composé de deux agents : Nadia Paliniewicz, responsable et Valérie Bonnardon, assistante.

ZOOM SUR...

LE MOT DE LA RESPONSABLE DU SERVICE

Les missions inhérentes au service ont connu et connaîtront encore de profondes mutations. Ce secteur nécessite aujourd'hui des connaissances transversales dans d'autres disciplines ce qui exige une polyvalence accrue de la part des agents : lutte contre l'étalement urbain, préservation des terres agricoles et naturelles, prise en compte des enjeux climatiques, analyse des opérations privées, utilisation des systèmes d'informations géographiques, judiciarisation croissante, etc.

L'urbanisme numérique est en marche et les dernières évolutions législatives impulsent la dématérialisation complète des demandes d'urbanisme. Les métiers sont encore appelés à évoluer à court terme.

Les administrés sont également amenés à s'approprier de nouveaux outils. Ainsi, depuis quelques mois est mis en ligne sur le site internet de la ville une interface «GéoPLU» qui permet de recueillir les premiers renseignements d'urbanisme sans avoir à se déplacer.

La crise sanitaire que nous connaissons actuellement ne fait qu'amplifier ce phénomène et induit d'ores et déjà un changement de pratiques.

Avec l'arrivée des beaux jours, les projets d'aménagement des citoyens fleurissent.

Que les modifications portent sur le remplacement d'une fenêtre, la mise en place d'une climatisation, la création d'une piscine, l'aménagement d'une clôture ou de manière générale, la modification de tous les éléments extérieurs, vous devez solliciter une demande d'autorisation préalable.

Tous travaux réalisés peuvent faire l'objet d'un contrôle par les services et en cas d'infraction, le Maire ou un adjoint en qualité d'officier de police judiciaire sont compétents pour dresser un procès-verbal et le transmettre au Procureur de la République.

De manière générale, selon la nature et l'importance de votre projet, deux autorisations d'urbanisme distinctes concerneront la majeure partie de vos travaux :

→ La déclaration préalable (délai d'instruction de 1 mois),

→ Le permis de construire (délai d'instruction de 2 mois).

La commune est dotée d'un patrimoine particulièrement riche qui bénéficie de périmètres de protection au titre des monuments historiques (par exemple l'église Saint-Laurent des Prés ou encore le château de Saint-Jean-de-Chépy). Toute demande d'autorisation de travaux à l'intérieur de ces périmètres de protection est soumise pour avis à l'Architecte des Bâtiments de France qui assure la protection du patrimoine urbain et paysager. Le délai d'instruction de la demande est, dans ce cas, majoré de 1 mois.

La commune a adopté le 4 juillet 2019 un nouveau Plan Local d'Urbanisme, consultable sur le site de la ville (Rubrique La Mairie/Urbanisme), ainsi que par le biais de GéoPLU, <http://www.ville-tullins.fr/geoplu-1>

BON À SAVOIR...

Déclaration préalable instruite en interne par les agents du service Urbanisme de la commune :

- Remplacement d'une menuiserie
- Ravalement de façade
- Construction d'une extension de moins de 20 m²
- Installation d'une piscine
- Mise en place d'une clôture
- Etc.

Permis de construire instruits par le Pays Voironnais avec le concours des agents du service Urbanisme de la commune :

- Construction d'une maison
- Extension de plus de 20 m² (40 m² en zone urbaine)
- Lotissement
- Etc.

VALÉRIE BONNARDON,

ASSISTANTE DU SERVICE



Elle a intégré le service Urbanisme en mai 2015.

En collaboration avec la Responsable du service, elle vous accueille et répondra au mieux à vos questions relatives au Droit de l'Urbanisme. N'oubliez pas que vous trouverez aussi les premiers renseignements d'urbanisme sur le site de la ville.

Tullins est une ville attractive qui se développe.

Valérie Bonnardon est maman de 2 grands garçons de 15 ans et 18 ans.

Elle est passionnée de marche et elle aime aussi être au contact de la nature.



GéoPLU : un outil interactif pour tous

GéoPLU s'adresse à la population ainsi qu'aux professionnels afin de répondre aux demandes de renseignements d'urbanisme sans avoir à se déplacer en mairie et permet ainsi d'avoir accès aux informations en dehors des heures d'accueil du public.

GéoPLU permet de :

- ✓ Localiser les parcelles
- ✓ Visualiser le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- ✓ Éditer une Note de Renseignement d'Urbanisme (NRU)
- ✓ Éditer la réglementation de la zone concernée
- ✓ Éditer un plan à l'échelle.

Les recherches s'effectuent par références cadastrales (qui figurent sur votre titre de propriété) ou en entrant le nom de la voie concernée.

Différentes cartes sont proposées qui permettent de localiser la parcelle recherchée.

Service Urbanisme - Sur rendez-vous - Permanence téléphonique : mardi de 8 h 30 à 12 h et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 - 04 76 07 40 12 - contact@ville-tullins.fr



REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE GROUPE SCOLAIRE DE FURES

Planning prévisionnel des travaux de mars à août 2021



■ Mars

Mi-mars : fin de la couverture

Jusqu'à fin mars : pose des menuiseries

■ Avril - Mai - Juin

Aménagements intérieurs : cloisons, plafonds, plomberie, électricité...

■ Juillet - Août

Aménagement et installation des classes



Mairie de Tullins
04 76 07 00 05
contact@ville-tullins.fr